

### ► **Fiscalité. Le député Michel Piron s'attaque aux hauts revenus**

Michel Piron, député de Maine-et-Loire, a déposé deux amendements sur la fiscalité dans le cadre de la loi de Finances 2012. Dans la continuité de ses précédents amendements (octobre 2010 et juin 2011), Michel Piron a déposé un amendement qui instaure une tranche d'impôt supplémentaire à 46 % pour les revenus supérieurs à 150 000 € par part. Pour l'heure, cet amendement a

recueilli 86 signatures. Le second amendement abaisse à 250 000 € par part le seuil de la contribution exceptionnelle de 3 % sur les très hauts revenus. Pour l'heure, il a recueilli 93 signatures. Ces amendements sont actuellement en discussion à la commission des Finances. Le parlementaire angevin avait été à l'origine du retrait du bouclier fiscal et de la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF).